FORMULAIRE DE DEMANDE

GARDE DE POULES PONDEUSES

(CE DOCUMENT N'EST PAS UN PERMIS)

Municipalité de Saint-Jacques

Information sur l'immeuble visé par la demande	
Matricule	
Désignation cadastrale (Numéro de lot)	
Adresse	
Usage de l'immeuble	

Identification du propriétaire	
Nom	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

Identification du requérant *(Si diffèrent du propriétaire, fournir une procuration)*	
Nom	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

Description des travaux	
Dimension du poulailler	**Dimension du parquet extérieur**
Superficie : _____	Superficie : _____
Hauteur : _____	Hauteur : _____
Matériaux : _____	Matériaux : _____

Implantation du poulailler et parquet extérieur
Distance de la ligne avant : _____
Distance de la ligne latérale droite : _____
Distance de la ligne latérale gauche : _____
Distance de la ligne arrière : _____
Distance du cours d'eau : _____
Distance de la fosse septique : _____
Distance de l'élément épurateur : _____
Distance du puits : _____
Distance du puis des voisins : _____
Distance du bâtiment principal : _____

Distance des bâtiments accessoires : _____
Nombre de poule : _____

Échéancier et coût estimé des travaux

Date de début des travaux (AAAA/MM/JJ)	
Date de fin des travaux (AAAA/MM/JJ)	
Coût estimé des travaux	
Exécutant des travaux	

Autres renseignements utiles

Documents à fournir pour l'analyse de votre dossier

Veuillez cocher les documents fournis *

- ❑ Procuration du propriétaire (Si le demandeur n'est pas propriétaire) autorisant le mandataire à agir en son nom.
- ❑ Un plan d'implantation à l'échelle du projet.
- ❑ Des plans, croquis, coupe et élévations montrant les dimensions, incluant les hauteurs ainsi que les matériaux utilisés.
- ❑ Une preuve confirmant que les poules proviennent d'un couvoir certifié(e) ou d'un magasin vendant des poules certifiées ou vaccinées respectant les normes du ministère de l'Agriculture, pêcheries et alimentation du Québec (MAPAQ) devra être transmise au Service de l'urbanisme au plus tard 2 mois suivant la date de délivrance du certificat d'autorisation.
- ❑ L'engagement signé relatif à la garde de poule pondeuse.
- ❑ **Paiement des frais :** 25 $

*** Des documents supplémentaires peuvent être exigés**

Déclaration du requérant

Je soussigné (e) _____, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-haut sont complets et exacts. Je déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur.

Signature du requérant	
Nom et prénom	
Date (AAAA/MM/JJ)	

Le dépôt d'une demande d'autorisation peut être effectué en personne, par voie postale ou par courriel aux adresses mentionnées :

- Courriel : infourbanisme@st-jacques.org
- Téléphone : 450 839-3671, poste 7660
- Garage municipal : 186, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (QC), J0K 2R0

Tous les plans doivent être fournis à la fois en version papier et en format électronique (PDF).

La demande est traitée dès que tous les documents requis sont reçus et que le paiement (Argent comptant, débit ou chèque) a été effectué.

NOUS PROTÉGEONS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Municipalité de Saint-Jacques est attentive à la protection de vos renseignements personnels et s'assure de respecter vos droits et obligations en vertu des lois applicables au Québec.

Étant donné que par le présent formulaire vous êtes appelés à confier des renseignements personnels à la Municipalité, voici ce que nous portons à votre attention :

1. Les renseignements demandés dans ce formulaire ont pour but de vous identifier, de traiter la demande que vous déposez au moyen du présent formulaire et de vous contacter en cas de besoin.
2. Le complément de ce formulaire est obligatoire pour que la Municipalité soit en mesure de traiter votre demande.
3. Le refus de transmettre les renseignements personnels demandés pourrait empêcher la Municipalité de répondre à votre demande.
4. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander d'accéder aux renseignements personnels que nous détenons sur vous.
5. Vous pouvez aussi, selon le cas, exiger que nous rectifiions celui qui serait inexact, incomplet ou équivoque, ou que nous retirions celui que nous aurions malencontreusement utilisé, conservé ou collecté sans autorisation[1].
6. Vous pouvez retirer votre consentement à l'utilisation ou la communication de votre renseignement personnel, sous réserve des exigences prévues par la loi, tels les délais de conservation légaux, le respect des obligations contractuelles, etc.

[1] Veuillez vous adresser à la personne responsable de la protection des renseignements personnels pour l'exercice de vos droits ou le dépôt d'une plainte à ce sujet :

Josée Favreau, directrice générale et greffière-trésorière
josee.favreau@st-jacques.org